

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

9 septembre 2021

**Aux membres de l’unité générale :**

**assemblée générale spéciale**

Bonjour,

Comme vous le savez nous sommes actuellement en discussion avec l’employeur au sujet de l’échéance de la lettre d’entente (rappel au travail). Le constat est clair : l’essence de l’article 11 devra s’appliquer. Les discussions se poursuivent sur des moyens de peaufiner la mécanique de son application.

Le 20 septembre prochain le conseil syndical se réunira, puis une assemblée générale spéciale (via Zoom) aura lieu les 21 et 23 septembre (l’ordre du jour, les heures et le lien seront envoyés comme d’habitude par courriel prochainement à tous ceux nous ayant fourni leur adresse). Ces réunions serviront principalement à expliquer les modalités et à rappeler en détails les choix possibles offerts aux employés suite à des mises à pied : mise à pied volontaire, statut TPHV étoilé, déplacement. D’ici là nous encourageons fortement les employés à mettre à jour leur C.V.

Nous vous rappelons que pour rejoindre le comité exécutif vous pouvez le faire par téléphone (514-395-2299) ou par courriel (sescq.unitegenerale@videotron.ca).

Solidarité,

**Votre comité exécutif**